

Avant-propos

Thérèse LEROUX* et Marie-Ève COUTURE MÉNARD**

Lex Electronica, vol. 13 n°2 (Automne / Fall 2008)

Actes du colloque *De certains défis en santé publique à l'aube du XXI^e siècle*, tenu lors du 76^e Congrès de l'Acfas, organisé à Québec le 6 mai 2008.

Le 6 mai 2008 avait lieu le colloque *De certains défis en santé publique à l'aube du XXI^e siècle*.¹ Cette activité scientifique se voulait une occasion de favoriser les échanges entre collègues partageant un intérêt commun pour ce sujet d'actualité, qui constitue une préoccupation majeure des gouvernants mais aussi des citoyens. Nous n'avons qu'à penser au récent épisode du SRAS et au spectre d'une pandémie associée à la grippe aviaire pour se rappeler la vulnérabilité de l'être humain notamment face aux maladies infectieuses émergentes.

L'activité, organisée dans le cadre du 76^e Congrès de l'Acfas qui se tenait à Québec, a réuni des collègues issus de milieux diversifiés – universitaires, décideurs, intervenants – permettant d'aborder la santé publique dans une perspective multidisciplinaire des plus enrichissantes.

Afin de partager les idées émises lors de cette rencontre et d'en assurer la diffusion, la présente édition spéciale collige les textes de conférenciers ayant contribué au succès du colloque. Nous espérons que ces lectures vous permettront de mieux saisir l'ampleur des défis à relever en santé publique à l'aube du XXI^e siècle et d'envisager des solutions pour y répondre.

À titre de responsable du colloque et en guise d'introduction à cette journée, madame Thérèse Leroux² reprend le thème du colloque et rappelle certains défis auxquels font face les autorités de santé publique.

Parmi ces défis, monsieur Philippe-Aubert Côté³ s'est intéressé à la lutte aux zoonoses émergentes. Prenant l'exemple du virus du Nil occidental (VNO), il expose les limites des cadres éthiques conventionnels pour évaluer les interventions des autorités de santé publique. Il propose

* Professeure titulaire, Faculté de droit, Université de Montréal; Chercheure, Centre de recherche en droit public, Université de Montréal.

** Assistante de recherche, Centre de recherche en droit public, Université de Montréal; doctorante en droit, Institut de droit comparé, Université McGill.

¹ Nous remercions le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), Génome Québec ainsi que l'Institut international de recherche en éthique biomédicale (IIREB) pour leur support financier. De plus, nous tenons à souligner l'appui de nos partenaires officiels de colloque qui, dans le cadre de l'initiative de l'Acfas, se sont associés à nos activités : Génome Québec, le Centre de recherche en droit public (CRDP) et l'Institut international de recherche en éthique biomédicale (IIREB).

² Thérèse LEROUX, « La santé publique toujours mise à rude épreuve en 2008 », publié dans ce numéro.

³ Philippe-Aubert CÔTÉ, « Éléments pour un cadre éthique pluraliste d'évaluation des interventions en santé publique contre les zoonoses émergentes : l'exemple du virus du Nil occidental », publié dans ce numéro.

ensuite de nouveaux éléments pour le développement d'un cadre éthique qui tienne compte des incertitudes entourant le VNO et les moyens de le combattre.

Suite à cette illustration des enjeux éthiques auxquels sont confrontées les autorités gouvernementales, madame Julie Cousineau⁴ renchérit en discutant du cadre normatif applicable en santé publique. Elle souligne les difficultés que peut soulever le recours à la génomique. À cet égard, elle s'interroge sur les pouvoirs de l'État québécois visant l'accès à des banques de données dans le but de faire de la recherche en génomique et santé publique.

Puis, monsieur Jean-François Luc⁵, de l'Agence de la santé publique du Canada, nous transporte dans l'univers des décideurs. Il nous rappelle que la protection de la santé populationnelle repose en grande partie sur l'existence d'une structure efficace des autorités de santé publique. Enthousiaste, il mentionne que, récemment, l'infrastructure en santé publique au Canada a été développée, et particulièrement en matière d'accords juridictionnels, de recherche, d'application des connaissances et de systèmes d'informations.

Après avoir considéré les enjeux éthiques, juridiques et structurels, associés à la réalisation du mandat de protection de la santé publique, un constat s'impose : des lacunes persistent et doivent être comblées. Madame Christine Noiville⁶ nous propose d'explorer le principe de précaution, un principe qui pourrait s'avérer des plus salutaires pour fonder des politiques de santé publique. Se basant notamment sur la jurisprudence en droit français et en droit communautaire européen, elle examine les modalités et les conséquences de l'application du principe de précaution dans le domaine de la santé; le principe de précaution est-il une solution envisageable, voire souhaitable?

Nous espérons que la présente édition spéciale permettra à l'ensemble de la société de prendre conscience ou de mieux comprendre quelques-uns des nombreux défis à relever en santé publique à l'aube du XXI^e siècle, et qu'elle contribuera à alimenter les discussions sur ce sujet qui nous touche tous et chacun.

Nous remercions sincèrement nos conférenciers pour leur participation active au colloque ainsi que pour leur bienveillante collaboration dans la réalisation de ce projet de publication.

Pour en connaître davantage sur le déroulement du colloque que nous avons tenu, nous vous invitons à consulter le site du Centre de recherche en droit public à l'adresse suivante : <http://www.crdp.umontreal.ca/fr/nouveautes/index.html>. Vous y trouverez notamment un album-photo qui vous démontrera que ce colloque s'est déroulé dans un climat de convivialité à la fois propice aux échanges et favorable à la collaboration.

Bonne lecture !

⁴ Julie COUSINEAU, « Pouvoir de l'État en matière de santé publique et essor de la recherche en génomique : deux réalités convergentes au Québec ? », publié dans ce numéro.

⁵ Jean-François LUC, « Perspective pan-Canadienne des enjeux systémiques en matière de santé publique », publié dans ce numéro.

⁶ Christine NOIVILLE, « Principe de précaution et santé – Le point sur quinze années de jurisprudence », publié dans ce numéro.